AUTO-ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

POUR LES ENFANTS ET PARENTS PARTICIPANT AU VÉLOBUS

La charte est indispensable pour les personnes qui participent au vélobus. Il s'agit d'un contrat moral revenant sur le cadre et les obligations de chacun et chacune. Elle est accompagnée de l'auto-évaluation du niveau de compétences et du matériel vélo.

Les enfants et les parents qui participent doivent savoir :	✓
Monter et descendre de leur vélo	
Mettre leur casque correctement	
S'arrêter correctement, avec les deux freins, de manière précise et/ou urgente	
Tourner et éviter les obstacles	
Maintenir leur équilibre et contrôler leur trajectoire	
Adapter leur vitesse (ralentir, changer de vitesse) selon la situation	

Parcours de vérification en U :

Placer un départ avec une ligne de 2m de long et 1m de large

- Posture : deux ou trois doigts sur les deux freins, regard au loin et démarrage avec une des pédales en haut
- Consignes : démarrage droit et rapide, roule droit dans la ligne sans faire d'écart

Faire un virage à droite au bout de la ligne puis des slaloms avant de refaire un virage à droite

- Posture : deux ou trois doigts sur les deux freins, regard au loin et non pas sur les plots
- Consignes : pas d'accélération dans le virage et pendant le slalom

Faire une dernière ligne d'accélération et proposer une zone précise de freinage

- Posture : deux ou trois doigts sur les deux freins, regard au loin
- Consignes : freinage doux et arrêt précis à l'endroit demandé

MATÉRIEL VÉLO

ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES

Tout le temps :

- **Freins avant et arrière**
- **Sonnette (audible à 20 m)**
- **Catadioptres avant blanc et arrière rouge**
- **Catadioptres latéraux (roues) et catadioptres de pédales jaunes ou oranges**
- **Casque pour les enfants, et fortement recommandé pour les parents**

La nuit ou si la visibilité est inférieure à 200 m :

- **Feu blanc à l'avant et feu rouge à l'arrière**
- **Hors agglomération : gilet fluorescent**

Le vélo des participant·es doit obligatoirement avoir :	✓
Les freins avant et arrière qui marchent	
Les gaines, câbles et patins de freins qui sont dans un bon état	
Les pneus gonflés selon les indications inscrites sur le flanc	
Les roues bien accrochées et qui ne frottent pas	
La selle bien réglée, elle ne dépasse pas le seuil maximal et ne bouge pas	
Le guidon ne bouge pas sans l'axe de la roue	
Les embouts de guidon sont présents	

VÉLO BUS
CYCLOTOPIA

CHARTE DU VÉLOBUS

POUR LES ENFANTS ET PARENTS PARTICIPANT AU VÉLOBUS

La charte est indispensable pour les personnes participantes au vélobus. Il s'agit d'un contrat moral revenant sur le cadre et les obligations de chacun et chacune. Elle est accompagnée de l'auto-évaluation du niveau de compétences et du matériel vélo.

Les enfants qui participent au vélo-bus, et leurs parents, doivent s'engager à minima à :	✓
Répondre aux attentes en termes de matériel et de niveau de compétences	
Respecter le code de la route et les règles de conduite en groupe	
Être au moins 5 minutes en avance sur le planning des arrêts	
Informer à l'avance les accompagnateur·ices en cas d'empêchement	
Être à l'heure à l'arrêt, le vélobus n'attendant pas les retardataires et retardatrices	
Être assuré·e, à minima avec une assurance responsabilité civile	

Nom et prénom de l'enfant :

École de référence de la ligne de vélobus :

❑ J'ai bien pris connaissance de la charte du vélobus et des autres documents, j'en accepte les termes et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

VÉLO BUS
CYCLOTOPIA